49e ANNÉE. — N° 17.266
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f 30 f.
France et Colonies... 9 » 17f 32 f.
Etranger..... 10 20f 40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Numéro 10 c.

SAMEDI 11 OCTOBRE 1919
SAINT JULIEN
SOLEIL : lever 6h13; coucher 5h26
LUNE : D. Q. le 16; N. L. le 23

TRIBUNE DE LA IVe RÉPUBLIQUE

Quelle sera demain la politique extérieure de la France ?

Prophète ou charlatan, celui qui répondrait avec précision à une question pareille. Devant les inconnues que recèle l'Europe née de la guerre : le chaos russe, l'attitude des Etats nouvellement créés, l'évolution de la politique allemande et de l'autrichienne, en présence des germes de conflits et d'insécurité que recèlent les traités conclus sur la Baltique, dans l'Adriatique, en Asie Mineure et en Extrême Orient (pour ne faire allusion qu'aux plus menaçants d'entre eux), tout pronostic serait évidemment enfantin. Seules, les circonstances auxquelles il faudra parer dicteront une conduite précise, et tout ce que l'on peut dire, c'est que l'avenir se présente comme un horizon plein de nuages, et singulièrement dense.

Il est toutefois un certain nombre de directives auxquelles un grand parti — qui veut être national et par là même, dans le domaine de la politique extérieure, faire abstraction complète des partis, — se doit de demeurer fermement attaché.

Le premier de ces principes, c'est que la suspicion s'impose vis-à-vis de l'Allemagne. Je dis la suspicion, je ne dis pas la haine. La haine est aveugle et passionnée. Or, passion et aveuglement sont également funestes aux politiques. Il est patent que si l'opinion allemande tout entière a voulu la guerre, sauf de très rares exceptions individuelles, il est aujourd'hui en Allemagne des esprits qui en ont horreur, les uns parce qu'ils sont gagnés aux idées pacifistes, les autres parce qu'ils en ont mesuré le coût. Mais à côté de ceux-là, les castes militaires, industrielles, universitaires, impérialistes, qui ont voulu le déchaînement du cataclysme, escomptent une revanche, nous haïssent et n'ont rien appris. Elles ne sont point mortes, et demain elles peuvent être fortes à nouveau. Ni la question de Pologne, ni la question de la Prusse orientale, ni celle du rattachement de l'Autriche, ne sont à leurs yeux résolues; il faut nous en souvenir, et dans toute apparence de bonne volonté, dans toute avance surtout, flairer un piège et l'éventer. La transformation de la mentalité germanique que nul ne souhaite plus que nous, demandera de longs délais.

En face de ce danger constant, la politique de la France doit s'appuyer d'une part sur ce que j'appellerai la Barrière des Etats moyens, d'autre part sur ses alliances avec les grandes puissances.

La Conférence de Paris a dressé en effet autour de l'Allemagne orientale, et la bornant comme un horizon, un demi-cercle d'Etats tampons. De la Baltique à la mer Noire et à la Méditerranée, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, la Roumanie, la Grèce, la Yougo-Slavie forment une barrière continue qui sépare l'Allemagne de la Russie et l'isole de la Hongrie et de la Bulgarie. Cette conception se fût imposée politiquement si les nécessités ethnographiques et géographiques ne l'eussent d'elles-mêmes réalisée. Mais il ne faut pas se dissimuler que cette barrière est en certains endroits bien faible et que cette cloison n'est pas partout étanche. La France est le contrepoids naturel de cet équilibre difficile. A ces Etats exposés à se trouver entre l'enclume et le marteau, elle doit assurer son aide efficace et fournir une constante collaboration économique et culturale. Son intérêt comme ses traditions lui dictent sa conduite.

De ses grands alliés, l'Amérique et l'Angleterre en particulier, la France reçoit des sécurités plus importantes encore. Les traités de garantie qu'ils ont signés sont un gage de leur bonne foi. Personnellement nous aurions eu, sans ces accords, la même confiance en leur appui éventuel. Ils ont, l'Angleterre surtout, un intérêt vital à la sécurité de la France. Nul n'ignore que le grand conflit de 1914-1919 ne fut qu'un duel anglo-allemand, et qu'à travers nous c'est la ruine de l'Angleterre que l'impérialisme allemand recherchait. A moins d'aberration de leur part, toute renaissance du conflit ramènera les Anglo-Saxons à nos côtés. Et c'est une effrayante perspective qu'il ne faut pas refuser d'envisager. La France est fatalement destinée à devenir le champ de bataille des deux impérialismes s'ils se trouvent aux prises à nouveau. Elle jouera, toutes proportions gardées, le rôle que jouaient jadis les Pays-Bas espagnols, avec la Belgique, entre la France et la Maison d'Autriche. Nous savons suffisamment ce que ce rôle d'otages a de périlleux pour être tentés de l'accepter les yeux fermés.

Pour écarter cette éventualité, il faut d'abord être décidés à ne nous inféoder à aucune puissance quelle qu'elle soit. Conscients de notre valeur et du caractère indispensable de notre concours, nous n'avons pas à mendier de protection, mais à déterminer nous-mêmes les conditions d'une collaboration loyale et libre. Avec des alliés comme les nôtres, dont la fidélité à la parole donnée égale la dignité, c'est d'ailleurs la seule attitude qui convienne.

Il est une autre garantie qui deviendra quelque jour plus précieuse que n'importe quelle alliance. C'est celle de la Société des nations. Précisément parce qu'elle sera une garantie commune, que les affaires du monde échapperont par elle aux tractations secrètes et toujours un peu louches de la diplomatie de carrière, la Société des nations est appelée à devenir la seule protection efficace de la sécurité et de la justice internationales. Mais il faut pour cela qu'elle sorte de l'état embryonnaire où elle végète; qu'elle cesse d'être la chose de quelques puissances, pour devenir celle de toutes les nations, qu'elle se démocratise en un mot. Et par là nous ne prétendons point qu'il faille viser à la constitution d'une sorte de super-Etat, d'Etats-Unis du monde, pour lesquels les peuples ne sont point mûrs, avec un gouvernement responsable et un vaste Parlement qui ne serait bientôt qu'une tour de Babel. Non. Mais nous voulons dire qu'il faut que les Etats moyens et petits cessent d'y être traités en sujets, en mineurs, et que les grandes puissances ne s'y arrogent pas une omnipotence de fait qui risque de les mettre en opposition les unes avec les autres et de rappeler le précédent fâcheux et instructif de la Sainte-Alliance. La Société telle qu'elle est construite peut avoir son utilité actuelle, il serait criminel de la combattre et bien léger de l'ignorer. Mais elle ne présente qu'une forme de transition. C'est à la politique française qu'il appartiendra de lui infuser peu à peu les qualités qui feront d'elle un véritable instrument de liberté et de paix. Là encore, un grand parti national n'aura qu'à s'inspirer des traditions et des intérêts permanents du pays.

Tel est le schéma, extrêmement sommaire, de notre programme en matière de politique étrangère. Il s'inscrit, on le voit, dans les grandes lignes d'une activité extérieure à la fois prudente, loyale et idéaliste. Il exige avant tout une diplomatie à ciel ouvert, faite de clarté et de dignité, aussi exempte d'impérialisme agressif que d'abdication.

Georges SCELLE.

Sarrebrück est le théâtre d'émeutes sanglantes

Un officier français tué, trois soldats blessés

Sarrebruck, 10 octobre. — Des troubles graves se sont produits à Sarrebruck. En voici l'origine et les détails :

Dès dimanche, le général Andlauer était prévenu de l'imminence des troubles. Les délégués des Associations ouvrières venaient protester auprès de lui contre la cherté de la vie, le manque de pommes de terre, l'extension de la contrebande et la pénurie du charbon.

Lundi, des individus de la rive droite, notoirement connus comme des chefs et excitateurs spartakistes, arrivent à Sarrebruck et joignent leur action toute politique et révolutionnaire aux revendications ouvrières d'apparence professionnelle. L'autorité française les fait arrêter.

Le mardi, des délégués ouvriers, prenant fait et cause pour les perturbateurs, viennent demander qu'ils soient relâchés, s'engageant en échange à maintenir l'ordre et à faire reprendre le travail.

SCENES DE PILLAGE

On promet de remettre les spartakistes en liberté et, dès le soir de ce même jour mardi, grévistes et manifestants, au premier rang desquels on remarque un très grand nombre de jeunes gens encore revêtus de l'uniforme feldgrau, répondent à cette mesure de conciliation en organisant le pillage de plusieurs magasins. Il est à remarquer qu'aucune maison de vivres n'a été pillée. Seuls des magasins de cigares, de vêtements et d'objets de luxe sont dévastés.

Jusqu'à six heures du soir, la police allemande seule est intervenue. A ce moment des coups de feu sont tirés des fenêtres et des toits sur des militaires français isolés. De la foule des manifestants également partent des coups de revolver. A sept heures, le général Andlauer fait accompagner la police allemande à cheval par un détachement de nos cavaliers. On les laisse passer, puis, immédiatement derrière eux, le pillage recommence.

LA REPRESSION

Le général proclame alors l'état de siège et fait occuper les rues par des mitrailleuses, qui ont l'ordre de tirer en l'air. Chacune des autos-mitrailleuses est commandée par un officier supérieur : celle de tête par le propre souschef d'état-major du général. Cette précaution suffira à indiquer quel souci d'humanité a guidé la conduite du commandement, qui a voulu éviter que l'énervement des soldats trop jeunes eût pour effet une répression sanglante : **La foule cependant attaque notre poste central de télégraphie, nos soldats ripostent. De tous côtés ce ne sont que bagarres d'extrême violence; des coups de fau sont de nouveau tirés des fenêtres et des toits. Un chef de bataillon et trois de ses hommes sont grièvement blessés. Des autos-mitrailleuses chargent à plus vive allure, mais tirant toujours en l'air. A neuf heures, il y a une accalmie et la nuit sera relativement calme. Quelques coups de feu encore et quelques hôtels envahis; les chambres des officiers français sont indemnes. Seuls quelques appartements, occupés par des Allemands jugés trop riches, sont saccagés.**

Mercredi, le pillage des magasins recommence. Des mitrailleuses sont placées aux carrefours et des canons de 75 à l'entrée de certaines rues. Ces dispositions semblent avoir pour résultat de rendre la raison aux grévistes. Le soir, la ville est calme et à la suite d'une réunion provoquée jeudi par le général Andlauer, réunion à laquelle ont pris part les représentants de toutes les Associations ouvrières et patronales, les employés de chemins de fer ont déclaré qu'ils allaient reprendre le travail.

La presse germanophile et révolutionnaire de Lorraine

Metz, 9 octobre. — En même temps qu'on procédait dans la banlieue de Metz à l'arrestation de M. Demange, rédacteur en chef du « Metzer Freie Journal », une affaire de même ordre se passait à Thionville. Dans cette ville, M. Pierrat, originaire de Metz, publiait un journal socialiste de langue allemande, la « Volkstribune », où il défendait des idées bolchevistes et antipatriotiques.

Ce matin, le bruit courait qu'il était écroué à Metz. En réalité, Pierrat, convoqué avant-hier devant la police de Thionville, a pris la fuite.

M. PIERRAT FAIT AMENDE HONORABLE

Metz, 10 octobre. — M. Pierrat, rédacteur en chef du journal socialiste « Volkstribune », qui est en fuite, a écrit avant son départ une lettre au président de la Fédération socialiste de la Moselle pour donner sa démission de membre du parti et de rédacteur en chef.

« Il ne m'est pas possible, déclare M. Pierrat, de demeurer plus longtemps dans ce parti, dont l'action révolutionnaire sert l'intérêt des ennemis de la France. Je regrette d'avoir été jusqu'ici, par ma plume dans la « Volkstribune », et par ma parole dans des réunions socialistes, l'agent inconscient de ces éléments de trouble. »

EN ALLEMAGNE
La discussion du budget à l'Assemblée nationale

Berlin, via Bâle, 9 octobre. — A l'ouverture de la séance de l'Assemblée nationale, le président a donné connaissance de l'attentat commis contre M. Haase, et a exprimé, au nom de l'Assemblée, sa sympathie au député Haase, à sa famille et à son parti.

La Chambre a continué la discussion du budget. Le député Stresemann déclare que l'Angleterre s'en tient, maintenant comme auparavant, à ce point de vue que, économiquement, l'Allemagne doit être détruite. La France, par contre, a le plus grand intérêt à ce qu'une vie économique active reprenne en Allemagne, et il ajoute : « Le gouvernement ne devrait pas trop insister sur le fait que nous exécuterons entièrement le traité de paix, car nous ne savons pas du tout si nous serons en mesure de tout exécuter. La France viendra de plus en plus à nous. L'Angleterre nous a battus; mais un nouveau concurrent existe pour elle en la personne de l'Amérique. Tout est en mouvement et nous ne devons pas renoncer à l'espoir d'arriver bientôt, nous aussi, à une vie meilleure, mais seulement si nous revenons à l'ordre et à la discipline. »

M. Noske revient sur la question de la Baltique : « L'appel du major Bischoff, dit-il, est un acte d'insubordination grave. Une enquête devant le tribunal militaire sera ouverte contre lui. Le général von der Goltz a agi avec une absolue correction. »

M. Noske se prononce contre les nationaux allemands qui cherchent à répandre la confusion dans le petit organisme militaire, qu'on est arrivé à grand'peine à édifier.

Le ministre ajoute : Aussi longtemps que le gouvernement dirigera les destinées du peuple, il passera, si c'est nécessaire, des paroles aux actes. »

Les débats sont terminés. Le budget du chancelier et de la chancellerie est adopté. Au cours de la discussion du budget de l'administration judiciaire, le ministre de la justice, M. Schiffer, répondant à une question, déclare qu'une amnistie n'est pas en vue, car on a déjà fait trop usage d'une telle pratique.

La Chambre s'ajourne à jeudi, une heure.

Haase n'est que légèrement blessé

Berlin, via Bâle, 9 octobre. — L'auteur de l'attentat contre Haase est un Viennois nommé Voss, âgé de cinquante-deux ans. Haase n'a reçu qu'une blessure légère à une cuisse. L'assassin déclara avoir agi par vengeance, Haase l'ayant fait condamner pour avoir distribué des pamphlets qui l'accusaient de toucher des pots de vin.

Voss serait complètement déséquilibré, et se serait excusé aux policiers qui l'arrêtèrent d'être si maladroit, mais qu'il ne tirait que pour la première fois.

Le gouvernement letton adresse une protestation à la Conférence de la paix

Paris, 10 octobre. — Le gouvernement provisoire de Lettonie vient d'adresser à M. Clemenceau, au maréchal Foch et au président du conseil de guerre des alliés un télégramme pour protester contre l'attaque inopinée de l'armée lettone par les troupes allemandes de Courlande. Cette attaque s'est produite au moment même où l'armée lettone reprenait l'offensive contre les bolcheviks, qui occupent encore une partie du territoire de la Lettonie. Elle a été menée conjointement avec les troupes soi-disant russes du colonel Bermont, sur les points suivants :

1. Schopk, près de Riga, qui se trouve dans la zone neutre séparant les armées allemande et russe, a été attaqué le 8 octobre par les Allemands. Leur attaque a été repoussée.

2. D'autres attaques fort importantes se produisirent en même temps sur la chaussée de Riga à Mitau, où les Allemands firent usage de l'artillerie et de gaz asphyxiants.

3. Le 3 et le 4 octobre, la légation allemande a quitté Riga.

Le gouvernement provisoire, après avoir rappelé son attitude pacifique et déférante lorsque l'Entente lui demanda, au mois de juillet dernier, de consentir un armistice aux troupes allemandes à Riga, constate que les faits nouveaux sont une violation du traité de paix, et prie les puissances alliées de prendre des mesures décisives pour obliger l'Allemagne à le respecter. Ces mesures sont d'autant plus urgentes que l'alliance fondée entre l'Allemagne et les germanophiles russes menace non seulement l'indépendance de la Lettonie, mais la paix du monde entier.

Les Événements de Fiume

A VIENNE, ON PRETEND QUE D'ANNUNZIO AURAIT ETE ASSASSINE

Rome, 10 octobre. — Le bruit court dans les milieux militaires de Vienne que d'Annunzio aurait été assassiné. On n'a à Rome aucune confirmation de ce bruit, que l'on juge tendancieux.

L'INTERVENTION ANGLAISE

Rome, 9 octobre. — M. Nitti a reçu hier M. Renell Rodd, ambassadeur d'Angleterre, qui lui aurait fait connaître la réponse du gouvernement anglais. Cette réponse, précisant nettement l'attitude de M. Lloyd George, rendrait possible la solution du problème de l'Adriatique.

Serbes et Roumains concentrent des troupes à leur frontière

Bucarest, 10 octobre. — Les Serbes ont concentré à la frontière roumaine des troupes dont l'effectif représente environ trois divisions. L'état-major roumain a aussitôt concentré près de la frontière des contingents à peu près équivalents en nombre.

Au Conseil suprême des Alliés

Nouvelle mise en demeure à l'Allemagne pour l'évacuation des provinces baltiques

Paris, 10 octobre. — Le Conseil suprême, réuni ce matin au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Clemenceau, a entendu la lecture de la Note préparée par le maréchal Foch au sujet de l'occupation par les Allemands des provinces baltiques. Cette Note a été approuvée dans son ensemble; elle sera remaniée cependant, pour tenir compte des faits nouveaux qui viennent de se produire là-bas. Elle sera envoyée très rapidement. Elle fera connaître aux Allemands que les mesures de coercition prévues par l'Entente à leur égard seront mises à exécution si les Allemands n'obtempèrent pas aux ordres de la Conférence.

Au surplus, une commission interalliée sera envoyée sur les lieux afin de veiller à l'exécution des dites mesures.

UN NOUVEAU DELAI AUX BULGARES

Le Conseil a décidé d'accorder au gouvernement bulgare le délai de dix jours qu'il demandait pour présenter ses observations au traité qui lui a été soumis.

Le délai expirera donc le 24 octobre.

UNE MISSION INTERALLIEE A BUDAPEST

Le Conseil a ensuite décidé l'envoi à Budapest d'une commission interalliée, chargée de faire l'inventaire des biens réquisitionnés en Hongrie par les Roumains. Cette commission comprendrait également un délégué roumain.

L'ENQUETE DE SIR GEORGE CLARK

Enfin, le Conseil a écouté la lecture du rapport de sir George Clark sur les résultats de la mission dont il avait été chargé à Budapest : il s'est réservé d'examiner plus au fond la question dans des séances ultérieures.

M. Paderewski à Londres

Londres, 10 octobre. — M. Paderewski est arrivé à Londres pour conférer avec M. Lloyd George sur des questions importantes et urgentes relatives à la Pologne, notamment la question de la Galicie orientale et celle des besoins, de la nécessité, d'une armée polonaise pour la campagne d'hiver contre les bolcheviks.

La santé de M. Wilson

Washington, 10 octobre. — Le bulletin publié ce matin annonce que, quoique l'état du président Wilson n'ait subi aucun changement notable, la légère amélioration notée hier continue.

Joffre va recevoir l'hommage de Perpignan

Paris, 10 octobre. — Le maréchal Joffre est parti hier soir pour Perpignan. Le maréchal séjournera quelques jours au pays natal avant de regagner Paris.

LES OPÉRATIONS EN RUSSIE

Les Allemands ont commencé l'attaque de Riga

Riga, 8 octobre (retardée). — Les Allemands, avec une force évaluée à 20.000 hommes, attaquent sur un front de 15 kilomètres. Ce secteur, situé à une dizaine de kilomètres de Riga, se trouve être le seul où les Lettons, cédant à une forte pression de troupes très supérieures en nombre, se soient repliés légèrement. Deux avions allemands ont jeté des bombes sur le quartier général de cavalerie letton, à Riga.

En même temps, les Allemands tirent des coups de fusil et de canon sur la chaussée entre Riga et Mitau. L'envahisseur se sert de gaz asphyxiants.

Une interview de von der Goltz

Copenhague, 10 octobre. — Au cours d'une interview, le général von der Goltz a déclaré :

« Le gouvernement allemand m'a rappelé, mais les troupes allemandes resteront ici, et dans deux jours, d'ailleurs, elles ne seront plus allemandes, mais russes. Les soldats allemands de la Baltique n'ont plus rien à faire avec l'Allemagne. Ils ne dépendent plus du gouvernement allemand; ils ne retourneront plus en Allemagne, étant maintenant sujets russes. L'Allemagne ne peut leur offrir ni travail ni nourriture. Ces Allemands sont devenus des émigrants, et jadis ils se seraient dirigés vers l'Amérique. Mais comme cette porte leur est fermée, ils sont allés dans les provinces baltiques, où ils demandent du travail et des terres. Il est inexact qu'ils aient une arrière-pensée politique et qu'ils cherchent à rétablir la monarchie allemande. »

Le but de von der Goltz

Paris, 10 octobre. — Les troupes allemandes de von der Goltz, soutenues par des détachements de Russes germanophiles, ont comme but la restauration du pouvoir monarchique et de l'unité en Russie. Il en résulte qu'elles sont à la fois hostiles au bolchevisme et aux gouvernements indépendants qui se sont constitués dans la région baltique, c'est-à-dire la Lettonie, l'Esthonie et la Lithuanie.

Au moment même où l'on somme le gouvernement allemand de retirer ses troupes, qu'il ravitaille complaisamment dans les provinces baltiques, le gouvernement letton de Riga, ami de l'Entente, est l'objet d'une agression. Il y a là un fait de nature à corser la Note que le maréchal Foch prépare à l'intention du cabinet de Berlin.

Les négociations entre le gouvernement bolchevik et les pays baltes

Helsingfors, 10 octobre. — Dans un télégramme parvenu à Reval, mercredi, Tchitcherine a déclaré que la Russie soviétiste eût préféré que les négociations avec les Etats baltes eussent lieu sur son propre territoire, mais qu'elle acceptera néanmoins Dorpat. Il propose de faire commencer les négociations le 12 octobre.

VICTORIEUSE OFFENSIVE de Youdenitch

Copenhague, 10 octobre. — Le communiqué du 7 octobre de l'état-major du général Youdenitch signale les progrès de l'offensive sur tout le front, dans la direction de Pskov.

Les troupes russes ont occupé plusieurs localités et ont anéanti deux régiments rouges.

La contre-offensive bolcheviste échoue sur le front de Pskov

Réval, 8 octobre. — Le commandant de l'armée du nord-ouest de Russie annonce que la contre-offensive bolcheviste sur le front de Pskov a échoué. La quinzième division de l'armée rouge a été presque complètement annihilée. Les blancs ont pris une grande quantité de matériel de guerre et ont fait cinq cents prisonniers.

Lee bolcheviks se débandent et reculent

Helsingfors, 9 octobre. — Les derniers communiqués des bolcheviks signalent que des défections importantes se produisent dans leurs rangs. Au nord, en Ukraine et près de Dvinsk, les bolcheviks reculent.

L'Ukraine déclare la guerre à Denikine

Stockholm, 10 octobre. — A la suite d'une attaque tentée par les volontaires russes contre une troupe d'Ukraniens, le gouvernement de l'Ukraine a déclaré la guerre au général Denikine.

Lenine arrêté par Trotsky (?)

Helsingfors, 9 octobre. — Un radiogramme annonce une sérieuse rébellion à Moscou. Lenine aurait ordonné l'arrestation de Trotsky, mais les partisans de ce dernier auraient pris les devants en arrêtant Lenine.

Suivant d'autres informations, la discorde règne également parmi les révolutionnaires. Les mencheviks et les socialistes révolutionnaires, dans un Manifeste, déclarent qu'ils répondront au terrorisme bolcheviste par un contre-terrorisme; qu'ils réclameront dix têtes communistes pour chacun de leurs adhérents tués par les bolcheviks. Les deux partis en sont déjà venus aux mains.

Ce que disent les Journaux

LE TRAITE DE PAIX DEVANT LE SENAT

Paris, 10 octobre. — Au cours de son magistral exposé du traité de paix, dont le Sénat a voté l'affichage, M. Léon Bourgeois estime qu'il est plus prudent de ne pas faire état des remboursements en espèces de l'Allemagne, mais de tabler plutôt sur une entente entre les alliés et la France, notamment d'envisager la mise en commun de leur crédit, qui seule pourra nous permettre de faire face à nos charges :

« C'est donc sur l'aide financière de nos alliés, sur notre énergie et notre travail, qu'il faut surtout aujourd'hui compter, dit le **Matin**. Il est préférable de dissiper, à cet égard, des illusions malsaines; il vaut mieux voir la vérité virilement en face plutôt que de fonder de trop grandes espérances sur la bonne volonté de l'Allemagne et la possibilité pour elle de nous rembourser intégralement et vite les sommes colossales qu'elle nous doit. »

LES ELECTIONS

Les élections sont proches. La France, en se prononçant, va dire ce qu'elle veut, ce qu'il lui faut, ce qu'elle demande de son gouvernement et de ses mandataires pour vivre et pour durer :

« Il nous faut maintenant la victoire civile, dit M. Gabriel Hanotaux, dans le **Figaro**; et pour cela, il faut à tous les Français un plan, un programme, une organisation de la paix, comme il a fallu à nos chefs et à nos soldats un plan, un programme, une organisation de la guerre. De même que la France fut unie pour la première victoire, il faut qu'elle soit unie pour la seconde. A l'intérieur, c'est l'union qui doit sauver le corps et l'âme de la France. Je ne la crois pas si difficile. Les heures tragiques passées ensemble ont ouvert les âmes et lié les mains plus qu'on ne le croit généralement. Personne ne veut sérieusement bouleverser de fond en comble ce qui est. A travers les critiques à l'infini que la vivacité française multiplie si aisément, il reste ceci : le gouvernement de la République a fait son devoir et a rempli dignement les tâches surhumaines qui lui incombaient. On peut le transformer, l'améliorer selon le temps, mais il se tient désormais par lui-même.

» Mais que faut-il pour reconstituer cette France intérieure, dont chacun constate l'immense affaiblissement ? Un bon personnel connaissant bien les aspirations du pays, des hommes jeunes et hardis, mais aussi des hommes de réflexion, d'expérience et de maturité; chez tous, la confiance, un grand esprit de patience, une volonté résolue à adapter la France à ses tâches nouvelles. Or, ce personnel, vous le trouverez autant dans les hommes qui vont se représenter devant le pays que parmi les hommes nouveaux. La nature ne fait pas de saut, la politique non plus. La politique est l'art d'arranger la concurrence entre les jeunes générations qui veulent arriver et les anciennes qui ne veulent pas s'en aller. Trouver ce joint, c'est la nécessité pressante du moment. »

LA SPECULATION DANS LE VETEMENT

Nous ne souffrons pas que d'une crise alimentaire, il y a aussi un problème vestimentaire qui a son intérêt pour le consommateur exploité et grugé :

« Il suffit de comparer les bénéfices bruts actuels, tels que les révèle l'examen des bilans, aux pourcentages traditionnellement admis, pour acquérir sur le sujet toutes les lumières désirables, » dit M. Desvaux, conseiller municipal de Paris, qui continue dans le **Journal** la courageuse campagne qu'il a menée à l'hôtel de ville, et il précise :

« C'est qu'en effet il est en matière commerciale des règles à ce point équitables et constantes qu'il suffit de s'y rapporter pour distinguer le marchand consciencieux de ceux-là qui le sont moins ou ne le sont pas du tout. Je prends par exemple le marchand de chaussures; il annonce un prix à son étalage. Voilà une paire de souliers affichée 60 fr., c'est un prix normal s'il l'a payée 40 fr. à son fournisseur de gros; et c'est par contre un prix de spéculation s'il vous la facture 70 ou 75 fr. Pourquoi cela ? C'est qu'il est de tradition dans la cordonnerie de défalquer 33 % du prix de revente pour établir la marge du bénéfice. Autrement dit, la chaussure peut être en bonne règle commerciale vendue un tiers de plus qu'elle a été achetée au grossiste. Si l'écart est plus considérable, c'est que la spéculation est intervenue. Ce système de décompte, spécial à la cordonnerie, exige pour le profane une certaine contention d'esprit. Voici, pour les autres sections du domaine vestimentaire, des barèmes plus aisés à suivre. Pour les tissus, la majoration admise en bonne règle est du quart du prix d'achat. Au delà il y a spéculation, et la spéculation a sévi, puisque certaines maisons prélèvent jusqu'à 50 et 60 %. Pour les doublures et articles de toile, même pourcentage, 25 à 30 % au maximun. Je ne crois trahir aucun secret d'instruction en disant que certaines enquêtes récentes ont révélé que certains intermédiaires « avaient majoré leur prix d'achat » de tout près de 200 % ». Quant au mobilier — je ne parle pas bien entendu du meuble de luxe — dont le coefficient régulier est d'environ 40 %, il s'est trouvé que de vulgaires pitchpins et de démocratiques noyers cirés « avaient été » majorés de plus de cent pour cent ». Pourcentage d'avant-guerre me dira le mauvais marchand, qui ne manquera pas d'invoquer à sa décharge le renchérissement de la main-d'œuvre et l'application de la journée de huit heures. Pardon, je prétends que cette surcharge évidente et certaine est pour le moins compensée par l'augmentation même du chiffre d'affaires sur lequel est précisément calculée la majoration normale et loyale. Voici mon marchand de tissus, de qui j'indiquais tout à l'heure qu'il réclame jusqu'à 60 % de bénéfice brut, alors que les règles traditionnelles avaient fixé la majoration à 25 % du prix d'achat. Les circonstances ne sont pas les mêmes, objectera le coupable. Pardieu, j'en suis aussi convaincu que lui-même. Naguère c'était sur le prix de base de 10 fr. qu'il prélevait ses 25 %. Cela lui faisait donc du 2 fr. 50 de bénéfice brut. Il déplore d'être condamné de par les justes lois à ne pas dépasser ses 25 %. Oublierait-il d'aventure qu'il paie 25 fr. ce qu'il paya 10. Le pourcentage demeurant le même, il prélève 7 fr. 50 au lieu de 2 fr. 50. J'imagine que ce prélèvement de 5 fr. par mètre est de nature à l'aider à solder les ristournes de la loi de huit heures. Donc, sur la matérialité des faits, pas de doute; il y a abus, il y a spéculation certaine, patente. »

LES ATROCITES BULGARES

Pour que l'opinion soit édifiée, il est bon de faire connaître de quels crimes les autorités et les troupes bulgares se sont rendues coupables au cours de la dernière guerre, en Grèce, en Roumanie et en Serbie. Les délégations des trois pays ont réuni les mémoires, où les faits les plus odieux sont consignés, pour établir devant le monde la culpabilité effroyable des « Boulgres ».

M. Jean Destrieux, qui les a compulsés, en cite quelques extraits des plus significatifs dans l'**Homme libre** :

« Voici d'abord quelques détails fournis par le colonel Maresco, de l'armée roumaine, fait prisonnier en août 1916. Il fait le récit de la marche d'un convoi se rendant de Turtucaia à Rasgrad, sous la conduite d'un détachement ennemi, et il écrit :

« Pendant notre marche de Turtucaia à la » caserne de Seremet, le soldat bulgare de l'escorte attaqua le commandant Dervescu pour » le piller. Celui-ci voulant se défendre, le Bulgare lui enfonça sa baïonnette dans le corps » et le tua sur le coup.

» Plus tard, à Tulovo, le même convoi campait dans une remise.

» Au milieu de la nuit, la garde entra dans » la remise, où les soldats s'alignèrent devant » les officiers roumains, chargèrent les armes, » et deux d'entre eux, un couteau à la main, » passaient devant chaque officier et le menaçaient avec le couteau en criant : « Donne » de l'argent. » De cette façon, ils volèrent l'argent de tous les officiers. A trois heures du » matin, ils recommencèrent cette opération. » Le lendemain, 6 novembre 1916, à huit heures, trois cents officiers se dirigeaient vers » Pasmaoli. En route, des détachements d'officiers furent laissés à Hustovo, Raicovo, Vlaschioi et Seremelli. Arrivés dans ces localités, » ils furent mis en rangs et divisés par groupes. On donna l'ordre au premier groupe de » prendre les pioches; au deuxième, de prendre » les pics; au troisième, de prendre les brouettes; au quatrième, les civières, pour charger » les blocs de pierre, et au cinquième groupe, » de prendre les marteaux pour fendre la pierre. » Les officiers, voyant qu'en effet on voulait » leur faire faire les travaux des voies, ont » refusé d'exécuter l'ordre reçu. Après ce refus, » ils furent enfermés dans une grange. Le lendemain arriva le lieutenant Chercef, avec une » compagnie de soldats, et, faisant sortir les » officiers sur la place de la ville, il demanda » à chacun en particulier s'il voulait travailler. » Chaque officier répondait non à cette réponse. » L'officier était mis à terre et frappé de cinquante coups dans le dos. Beaucoup d'entre » eux, ne pouvant supporter le traitement barbare, s'évanouissaient. Alors, les soldats bulgares les forçaient de se relever en leur donnant des coups de pied dans la tête. »

» Les hommes de troupe furent encore plus maltraités. »

NOUVELLES DIVERSES

LE PROCÈS de la *Gazette des Ardennes*

Paris, 9 octobre. — Les témoins que l'on entend aujourd'hui au début de l'audience déposent sur des faits relatifs à la captivité de Leblaye au camp d'Hammelsburg. MM. Basile Stagnaro, employé à Paris, et Louis Masselli, directeur d'usine à Lyon, ont été faits prisonniers en même temps que Leblaye et ont constaté que celui-ci, par son souci constant de provoquer parmi les internés des discussions sur les responsabilités de la guerre (responsabilités qu'il attribuait surtout aux alliés), créait dans le camp une atmosphère déprimante.

On passe ensuite aux témoins à charge contre Massé de La Fontaine. Celui-ci, avec sa faconde habituelle, cherche à déconcerter les témoins par d'innombrables questions qui n'ont qu'un rapport lointain avec le procès. Cependant ces témoins sont unanimes à affirmer qu'à toute heure, Massé entrait à la kommandantur et lui-même se disait si influent auprès des Allemands qu'il se mettait au service de ses concitoyens pour les arracher, moyennant finances, aux camps de représailles et d'exil.

En présence de certains témoins, comme Frédéric Ninot, qui fut adoint au maire de Denain et conseiller d'arrondissement, Massé de Lafontaine cherche à faire dévier la discussion sur le terrain politique : « Je suis victime d'un complot politique ! », s'écrie-t-il. Et il commence à attaquer avec une extrême violence M. Ninot. Mais le président et le commissaire du gouvernement le rappellent à la question et l'invitent au calme.

Massé tente pourtant de temps à autre de renouveler ces diversions, particulièrement lorsque M. Paul Meurisse, secrétaire général de la mairie de Denain, est à la barre. Il prétend que c'est M. Meurisse qui l'adressa à la kommandantur pour collaborer à la « Gazette des Ardennes ».

Mais M. Meurisse rectifie. Il s'est contenté de transmettre à Massé un ordre de la kommandantur sans savoir qu'il s'agissait de collaborer à la « Gazette », et c'est spontanément que l'accusé accepta cette collaboration, alors que d'autres journalistes, convoqués de la même façon, refusèrent catégoriquement.

L'audience est levée à dix-huit heures quinze.

La C. G. T. à la Conférence du Travail à Washington

Paris, 10 octobre. — Le bureau de la C. G. T. a communiqué hier une note où on lit ceci :

« La C. G. T. ira à Washington avec le ferme désir de travailler à la réalisation d'une législation internationale du travail, basée sur les revendications prolétariennes exprimées à la Conférence internationale syndicale de Berne. »

La librairie de Paris est en grève

Paris, 10 octobre. — Les commis de la librairie et de l'édition, réunis hier en assemblée générale à la maison des Syndicats, ont voté à une très forte majorité la grève dans la corporation. Ce matin, les portes de quelques grandes maisons d'édition, telles Alcan et Payot, sont restées closes. La maison Hachette, boulevard Saint-Germain, a pu assurer le fonctionnement de ses services. On a toutefois constaté un nombre important de défections, 50 % environ. Le personnel présent s'efforce tant bien que mal de satisfaire aux nécessités du service. Un grand nombre de maisons de librairie et d'édition ont ouvert comme à l'ordinaire, et, après avoir constaté que le personnel était à son poste et que tout paraissait calme, ont décidé de faire sortir les étalages.

La croix de guerre belge à la ville de Paris

Bruxelles, 10 octobre. — Au prochain conseil de cabinet, M. Masson, ministre de la guerre, proposera l'octroi de la croix de guerre belge à la Ville de Paris, en remerciment des services rendus aux Belges pendant la guerre par la capitale française.

Un emprunt de 60 milliards

Paris, 9 octobre. — La commission du budget a adopté à l'unanimité le rapport de M. André Lefèvre sur le prêt sans intérêt à la France par l'émission d'obligations remboursables avec prime par voie de tirage. Le rapport, après avoir examiné la réalisation de diverses combinaisons allant de vingt à soixante milliards, conclut à l'adoption d'une proposition de résolution invitant le gouvernement à réaliser dans le plus bref délai un emprunt de ce genre. La commission a décidé de demander à la Chambre, après s'être mise d'accord avec le gouvernement, la discussion en séance publique avant la séparation des Chambres.

L'exploitation des réseaux de chemins de fer

Paris, 9 octobre. — La commission des travaux publics, réunie sous la présidence de M. Fernand Rabier, a entendu le ministre des travaux publics, qui lui a communiqué le projet de décret qu'il compte prendre au lendemain de la cessation des hostilités pour assurer jusqu'au 31 décembre 1920 l'explo

Le Traité de Paix au Sénat

ON VOTE L'AFFICHAGE D'UN ÉLOQUENT DISCOURS DE M. LÉON BOURGEOIS

Paris, 9 octobre. — Le Sénat a commencé aujourd'hui l'examen du traité de paix, ratifié le 2 octobre par les députés.

C'est devant une salle très garnie que la séance s'est ouverte. Les tribunes étaient au complet, beaucoup de sénateurs présents.

Au banc du gouvernement : MM. Clemenceau, président du conseil; Klotz, Colliard, Jeanneney et Tardieu.

La parole est donnée à M. Léon Bourgeois, rapporteur général, pour faire son exposé.

Il déclare que la commission des affaires extérieures, à l'unanimité, propose de ratifier le traité de paix de Versailles.

M. Léon Bourgeois ajoute :

La victoire n'est pas une fin, mais un moyen; c'est le commencement d'une tâche nouvelle.

Puis M. Léon Bourgeois analyse le traité, dont il fait ressortir les résultats principaux :

Tout d'abord, dit-il, l'Alsace et la Lorraine reviennent à la France. Cela seul suffit à faire de la paix une paix de justice et de gloire. C'est le signe de la défaite de la force et du triomphe du droit.

Ensuite, poursuit l'orateur, les divers peuples de l'Europe voient reconnu, proclamé et organisé leur droit à une vie nationale indépendante. (Très bien. Très bien.)

Enfin, le traité a assuré l'indépendance économique des nations dont l'Allemagne préparait l'asservissement.

Il donne un statut international au travail. Il fixe les droits de l'individu dans le domaine social et permet la réalisation de réformes sociales jusqu'ici rendues impossibles par la concurrence.

La Société des nations

Puis, M. Léon Bourgeois, examinant le rôle que doit jouer la Société des nations, s'exprime en ces termes :

Pour garantir la nouvelle Europe et l'état de choses économique et social nouveau qui doivent naître du traité du 28 juin, la Société des nations est instituée. Sans doute, ce pacte présente des lacunes et des points faibles, mais il faut le prendre tel qu'il est.

Si l'interdiction du recours à la guerre n'est pas prononcée et si le désarmement universel n'est pas assuré, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des membres de la Société sont du moins garanties.

Le pacte prévoit en outre des mesures contre les Etats qui en violeraient les dispositions.

La situation de la France

L'orateur, continuant le résumé de son rapport, se demande quelle sera la situation de la France dans le monde de demain ?

Notre pays ne revendique que son droit, c'est là, pour lui, une force incomparable. (Applaudissements.)

Malheureusement, plus que toute autre nation, il a souffert des maux de la guerre. Il a eu 1 million 500,000 morts. Une grande partie de son territoire a été bouleversée et couverte de ruines. Il faut qu'il se reconstitue. Le traité lui en accorde-t-il les moyens ? En dehors des 170 milliards de frais de guerre, qui ne seront pas remboursés, sa créance sur l'ennemi, au titre de réparations, atteint au moins 160 milliards. L'Allemagne pourra-t-elle payer ? Il est certain qu'elle se relève économiquement aujourd'hui et que par conséquent elle pourra s'acquitter.

Mais le voudra-t-elle ? Des paroles prononcées par ses représentants peuvent en faire douter. Mais ce peut n'être là que forfanterie. En tout cas, le remboursement de sa dette ne doit commencer qu'en 1921 et s'échelonner sur trente années, tandis que la France a à faire face à des échéances immédiates et fort lourdes.

L'Allemagne reste menaçante

Le rapporteur général rappelle que le traité de paix limite la puissance militaire de l'Allemagne, dont par ailleurs la puissance morale est détruite.

Mais, ajoute-t-il, les mesures prescrites pour la limitation de la puissance militaire n'ont reçu aucun commencement d'exécution...

M. Clemenceau, président du conseil, interrompant : Cela n'était pas possible avant la ratification du traité.

M. de Selves, président de la commission : Cela montre l'urgence de la ratification. (Très bien !)

M. Léon Bourgeois : Nous serons donc très heureux que dès la ratification les mesures auxquelles j'ai fait allusion commencent à être appliquées.

M. Clemenceau : Elles le seront n'en doutez pas, 100 officiers français sont à Berlin pour y veiller.

Le rapporteur général continue :

L'empire allemand reste donc menaçant; mais jamais dans l'histoire aucun traité n'a assuré à un Etat une sécurité absolue. Un traité vaut ce que vaut et ce que vaut la nation qui le fait exécuter. (Applaudissements.)

Les devoirs des Alliés

Quelle va être demain la politique de la France ? M. Léon Bourgeois répond à la question en disant : « Ce ne sera pas une politique secrète, elle sera très différente des politiques anciennes dites politiques de cabinet. »

L'orateur ajoute :

Après avoir ratifié le traité avec l'Allemagne, les puissances alliées ont à conclure entre elles un traité nouveau...

M. Clemenceau : C'est très vrai !

M. Léon Bourgeois : ...pour l'interprétation et le développement du traité de Versailles, pour lui donner toutes ses conséquences et assurer la paix de l'Europe.

Il y a désormais entre les trois alliés une communauté de vues qui les oblige à penser et à travailler en commun. Alors seulement l'Allemagne comprendra d'où vient la force suprême. (Très bien.)

Nous tiendrons le même langage pour la Belgique et l'Italie. Nous constituerons par là le véritable front de l'occident; j'espère voir à bref délai l'Espagne s'associer à nous. (Très bien.)

La liberté ne doit pas avoir seulement ses frontières assurées à l'Occident, le problème de l'Orient se pose; la question de Constantinople domine ce problème. Mais le traité a constitué de jeunes Etats. Tout doit être fait pour maintenir l'entente avec eux et entre eux, qui sera une garantie essentielle de la paix générale. (Très bien.)

L'Allemagne poursuit contre eux la guerre. Les alliés resteront-ils inactifs, désarmés ? N'est-il pas temps de nous entendre avec nos alliés pour agir en Russe ? Il y a là un devoir impérieux, urgent pour interdire la pénétration allemande qui se pratique derrière le masque bolcheviste. (Applaudissements.)

C'est là une politique conforme aux droits, aux intérêts de notre pays. (Très bien. Très bien.)

Les alliances nouvelles se sont faites sur les champs de bataille, elles ne peuvent manquer de survivre dans le cadre de la Société des nations. Cette Société doit être voulue par les peuples eux-mêmes. (Très bien. Très bien.)

Si la Société des nations ne tenait pas ses promesses, ce serait la plus grave faillite morale que pourrait subir le monde. (Très bien !)

Nous espérons que dans le conseil de la Société des nations la langue française trouvera sa place traditionnelle dans les tractations diplomatiques. La France doit être l'inspiratrice et le guide de demain, comme elle le fut hier. (Applaudissements prolongés.)

Un programme de politique intérieure

M. Léon Bourgeois examine quelle devra être la politique intérieure de la France pour soutenir sa politique extérieure. Il faut que cette politique soit conforme à ses destinées. La France a été frappée plus qu'aucune autre : elle doit pratiquer une politique d'économie et de production intense.

Les lois sociales doivent être sincèrement acceptées par les uns et les autres. Il s'agit de la dignité du travail humain. Nous avons pleine confiance dans le sentiment de justice enraciné dans tous les cœurs français; ayons confiance également dans l'esprit d'association.

A l'accroissement des droits correspond l'accroissement de responsabilités. Les associations corporatives doivent subordonner leur intérêt particulier à l'intérêt général. Il n'est pas extraordinaire que des agitations se produisent à la guerre; mais le sens des responsabilités se développe dans les grandes associations. Merrheim n'a dit que le travail seul affranchira le travailleur. Au dedans, comme au dehors, c'est à la même œuvre de justice et de liberté que la France consacrera tous ses efforts. La République peut se rendre cette justice qu'elle a donné conscience à tous les citoyens de leurs droits et de leurs devoirs. La guerre a montré les beaux résultats obtenus dans ce domaine. Jamais une armée n'a pu comme la nôtre unir toute la vertu civique et toute la vertu militaire. (Très bien !) Au dehors, comme au dedans, nous ne voulons aucune dictature ni d'un homme, ni d'une classe, ni d'un peuple. (Applaudissements prolongés.)

Pour la ratification du traité

Dans une éloquente péroraison, M. Léon Bourgeois invite le Sénat à ratifier le traité.

Ce faisant, ajoute-t-il, la Haute Assemblée dira que c'est une paix bien française, puisqu'elle a refait l'unité de la patrie et rayé de l'histoire les servitudes du traité de Francfort ! (Applaudissements.)

L'orateur, en retournant à son banc, reçoit les félicitations de ses collègues.

De nombreux sénateurs demandent l'affichage du discours de M. Léon Bourgeois. L'affichage est ordonné.

M. DE LAMARZELLE

M. de Lamarzelle, qui parle ensuite, constate que non seulement l'œuvre de Bismarck n'a pas été détruite, mais encore qu'elle a été consolidée. L'Allemagne — une — est forcément insatiable. Bien que le kaiser ne soit plus là, la mentalité allemande reste ce qu'elle était. Si l'unité allemande est un danger, pourquoi l'a-t-on laissée subsister ?

On eut tout d'abord l'idée de désarmer l'Allemagne, et un projet fut demandé à son auteur au maréchal Foch. Le gouvernement accepta ce projet, qui fut ensuite abandonné parce que les alliés y firent des résistances. Comment le gouvernement n'a-t-il pas pu briser ces résistances ? L'Angleterre a-t-elle admis un échec lorsqu'il s'est agi de la question de la maîtrise des mers ?

L'orateur examinant ensuite le système du traité se demande si on pourra contraindre l'Allemagne à l'exécuter. Ne le viole-t-elle pas déjà tous les jours ? M. de Lamarzelle continuera vendredi son discours.

La séance est levée.

La politique générale du gouvernement

Dans la séance de l'après-midi à la Chambre, **M. Aubriot** demande à interpeller sur la politique générale du gouvernement.

M. Pams, ministre de l'intérieur : Le président du conseil, retenu au Sénat pendant plusieurs jours, ne peut accepter de répondre maintenant. Mais il répondra à cette interpellation, et nous en demandons la jonction au débat sur la date des élections.

M. Varenne : La commission ne s'y oppose pas.

Cet incident clos, on reprend la discussion sur le sectionnement électoral.

Le sectionnement électoral

M. Bracke soutient un amendement d'après lequel aucune section électorale ne pourra comprendre plus de six cents électeurs inscrits. Cela, dit-il, pour faciliter le dépouillement.

L'amendement Bracke est disjoint.

L'ensemble du projet est voté par 361 voix contre 144.

Le vote par correspondance

On discute ensuite une proposition de loi permettant à l'électeur absent de sa commune au jour du scrutin de voter par correspondance. Pour user de ce droit, l'électeur doit demander, par lettre recommandée portant son adresse et sa signature légalisée, l'envoi de sa carte électorale. Cette pièce doit lui être transmise en franchise, sous pli recommandé dans les vingt-quatre heures qui suivront la réception de sa demande. L'électeur qui veut voter par correspondance se présente à la mairie de la commune où il se trouve, muni de sa carte d'électeur et d'une enveloppe contenant son bulletin de vote. La carte et l'enveloppe sont envoyées sous pli recommandé à la commune d'origine.

A ce sujet, **M. Pams,** ministre de l'intérieur, annonce que le gouvernement a déposé un projet sur le vote des réfugiés, que l'application du présent projet est difficile et qu'il faut d'abord penser aux réfugiés.

Après échange d'observations entre **MM. Delory, Ringuier, Lenoir,** tous les articles du projet sont adoptés, ainsi que l'ensemble.

Le vote des réfugiés

M. Chavoix ayant achevé son rapport sur le vote des réfugiés, rapport non distribué, le lit en séance, et la discussion est ordonnée. Les réfugiés pourront voter dans une urne spéciale dans les communes de refuge, et leurs votes seront transmis aux préfets de leurs départements. Le projet règle aussi le vote dans les communes dévastées.

L'ensemble est adopté.

A la demande de **M. Painlevé,** on décide de discuter demain la motion ordonnant la publication de délibérations des comités secrets.

La législation des pensions

Au début de la séance, la Chambre avait adopté le projet de la loi portant des modifications à la législation des pensions civiles et militaires

LE GOUVERNEMENT maintient toutes ses décisions pour les élections

Paris, 9 octobre. — La décision de la commission du suffrage universel de la Chambre n'a modifié en aucune façon les dispositions du gouvernement, qui, dans l'exposé des motifs du projet, a donné les raisons pressantes de politique générale qui militent en faveur de la priorité des élections législatives. Ces raisons, le gouvernement, quand viendra la discussion du projet, — mardi prochain vraisemblablement, — les fera valoir devant la Chambre de la façon la plus nette et la plus énergique.

Les alliances des radicaux pour les élections

Paris, 9 octobre. — Le bureau exécutif du parti républicain radical et radical-socialiste vient d'adresser à tous ses adhérents une circulaire rappelant qu'aux termes des décisions du parti, ils sont autorisés à engager, en vue des élections, des négociations et, le cas échéant, des accords dans les limites tracées par le Congrès du parti. Dans tous les cas, ces accords doivent respecter le programme minimum du parti, être inspirés non par des considérations de personnes, mais par le seul devoir républicain.

Le comité exécutif se réserve le droit de désavouer les combinaisons qui ne respecteraient pas les décisions du Congrès.

LE 15e SALON de l'automobile et du cycle

M. R. Poincaré l'a inauguré jeudi matin

LA VISITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

M. Raymond Poincaré, président de la République, est arrivé à neuf heures trente au Grand-Palais, accompagné de M. Paul Deschanel, président de la Chambre; de plusieurs ministres, MM. Leygues, Clémentel, Noulens, Claveille, Lebrun, Loucheur, et notamment de nombreux parlementaires. Il a été salué par la « Marseillaise », jouée par la musique de la garde républicaine. Conduit par M. le baron Petiet et par M. Cézanne, il a visité tous les stands du rez-de-chaussée et du premier étage, s'arrêtant devant toutes les créations nouvelles, les examinant attentivement, en appréciant les avantages. Il félicita les directeurs des marques exposées, et complimenta comme ils le méritaient les ingénieurs qui ont conçu les modèles exposés.

Au seuil du Salon, dans les Champs-Elysées, à l'entrée de la rue Nicolas-II, est érigé le tank victorieux qui symbolise le triomphe du char d'assaut pendant la guerre et rappelle son rôle décisif au cours des dernières offensives du droit. Au-dessus du tank symbolique, une Victoire de Samothrace. L'élan de ses ailes éployées dresse sa mutilation magnifique et vivante. A l'intérieur du Grand-Palais, l'Alsace et la Lorraine sont représentées par Strasbourg et Metz, et on leur a donné la place d'honneur au milieu des stands.

L'exposition analyse toutes les parties de la construction automobile. Il y a le stand du volant, ceux de la roue, du moteur, de l'axe, du châssis. On peut admirer le montage de précision de ces diverses pièces et tous les secrets de la mécanique.

Le quinzième Salon paraît devoir remporter le plus grand succès; il fera date; il marque le début d'une étape nouvelle, qui s'annonce glorieuse pour l'industrie française.

Gaston BENAC.

767 — A l'occasion du Salon de l'Automobile, les amateurs trouveront au Parc de Vente des véhicules militaires, 70, av. de la Bourdonnais, une exposition de quelques voitures de grandes marques françaises en bon état mécanique, et pourvues de carrosseries fermées confortables, entièrement remises à neuf. Ces spécimens, qui seront adjugés le 18 octobre, prouvent une fois de plus qu'il y a d'excellentes affaires à traiter dans les parcs de vente, et que c'est là seulement que les amateurs avisés trouvent le plus grand choix et obtiennent des livraisons certaines et rapides.

Les réparations mécaniques peuvent être faites très rapidement maintenant, car les pièces détachées commencent à être liquidées simultanément aux ventes de véhicules. En outre, quelques carrossiers spécialistes sont outillés pour faire des révisions de carrosserie dans d'excellentes conditions de bon marché, et dans les délais les plus réduits.

Exposition de : **45 voitures de tourisme, 32 camions, 13 camionnettes,** du 11 au 18 octobre 1919.

Pour tous renseignements, s'adresser au Parc de Vente ou 70, avenue de la Bourdonnais, **PARIS.** Téléphone : **SAXE 76-57.**

La victoire de la motocyclette A.B.C.

Pour sa première course en France, la motocyclette A. B. C., montée par G. Fenton, a remporté une sensationnelle victoire, l'autre dimanche, à Lyon, dans le concours de côte du mont Verdun.

Avec une seule moto engagée, A. B. C. s'est classée première dans quatre épreuves sur cinq où elle figurait. Les renseignements sur cette moto, actuellement en construction dans les usines de la Société Gnome-Rhône, sont donnés par la Société française des moteurs A. B. C., 118, rue de la Boétie.

Courses à Compiègne

JEUDI 9 OCTOBRE

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DE MOULIN-SOUS-TOUVENT, 3,000 fr., 1,000 mètres. — 1er, *Herliès* (Sharpe), à M. Jean Stern; 2e, *Vive-la-France* (G. Bartholomew), à M. H. Randon; 3e, *Chocolate-Cream* (J. Jennings), à M. J.-D. Cohn.

Non placés : Reine-des-Crêmes (Mac Gee), La-Neva (Sharpe), Deepdale (O'Neill), Lady-Isle (Garner), Lagune (Ch. Childs), Malatia (Bellhouse), Sammy (C. Korb), Faucheur-de-Lauriers (J. Cooke), Bochourdiak (L. Guérin), La-Brume (Bottequin), Fribourette (R. Bara).

Gagné de trois longueurs; le troisième à une longueur et demie.

Herliès (Gorgos et Hilda) est entraîné par Newton.

PRIX DES BEAUX MONTS, 4,000 fr., 1,600 mètres. — 1er, *Brumado* (O'Neill), à M. W.-K. Vanderbilt; 2e, *Foliosus* (J. Jennings), à M. J.-D. Cohn.

Gagné de quatre longueurs.

Brumado (Maintenon et Brume) est entraîné par Duke.

PRIX DE LA PAIX (handicap), 8,000 fr., 2,400 mètres. — 1er, *Nabel* (Lamoure), à M. A. Eknayan; 2e, *Dancing-Maid* (R. Brethes), à M. X. Balli; 3e, *Adelia* (Sharpe), à M. W.-A. Chanler.

Non placés : Shady (Bellhouse), Luc-III (Mac Gee), La-Couleuvre (G. Bartholomew), dérobée, Colonel-Clive (J. Jennings), La-Gloire-de-Hotot (G. Clout), Falerno (Marsh).

Gagné de trois quarts de longueur; le troisième à une demi-longueur.

Nabel (Rabelais et Nivoletta) est entraîné par P. Pantall.

PRIX D'OURSCAMP (haies, mixte), 4,000 fr., 3,000 mètres. — 1er, *Seneschal* (G. Mitchell), à lord Derby; 2e, *Tam-Tam-II* (Rl Ricard), à M. Fauquet-Lemaître; 3e, *La-Frileuse* (L. Bara), à M. H. Randon.

Non placés : Le-Triboulet (W. Mitchell), Riverain (W. Head), Florian-IV (Salmon), Pont-d'Armée (Wilcock), La Targette (W. Escott) Lycera (Coquelet).

Gagné de quatre longueurs; le troisième à huit longueurs.

Seneschal (Swynford et Keystone-II) est entraîné par W. Flatman.

PRIX DE CARLEPONT (steeple-chase), 5,000 francs, 4,100 mètres. — 1er, *Héros-XII* (L. Bara), à M. Léon Letellier; 2e, *Beauté-de-Cour* (G. Parfrement), à M. C. Ranucci; 3e, *Rikuit* (W. Head), à M. Achille Fould.

Non placés : Charaille (A.-V. Chapman), Ekwanok (W. Escott), Hugomart (Salmon).

Gagné de trois quarts de longueur; le troisième à deux longueurs.

Héros-XII (Ex-Voto et Historienne) est entraîné par L. Bara.

PRIX DU CONGRES (steeple-chase militaire, 2e série), 800 fr., 3,500 mètres. — 1er, *Chardin* (M. Lignon), à M. de Talancé de S.; 2e, *Oh ! Dame-Oui* (M. Camusat), à M. d'Epenoux; 3e, *Quinteux* (M. J. de Fraguier), à M. J. de Fraguier.

Non placés : La-Semeuse (M. Wattin-Perignon), La-Gigolette (M. Maillard), Lady-Ravensbury (M. de Lermitte), Gypsophylle (M. Frater). Fier-Normand (M. d'Aymery), tombé, Batellère (M. Frachon), tombée, Nunclus (M. Fustier), tombé, Pavois (M. Ferrand), tombé.

Gagné de deux longueurs; le troisième à quatre longueurs.

Chardin (Chaleureux et Betrouw) est entraîné par son propriétaire.

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Herliès	G	32 50	21 »
—	P	18 50	8 50
Vive-la-France	P	38 »	12 50
Chocolate-Cream	P	22 50	10 50
Brumado	G	10 50	5 50
Nabel	G	160 50	73 »
—	P	32 50	15 »
Dancing-Maid	P	24 50	14 »
Adélia	P	20 »	10 »
Seneschal	G	25 50	13 50
—	P	15 »	7 »
Tam-Tam-II	P	14 »	7 »
La-Frileuse	P	25 50	15 »
Héros-XII	G	50 »	22 »
—	P	16 »	7 50
Beauté-de-Cour	P	15 50	7 »
Chardin	G	105 50	63 »
—	P	26 »	14 »
Oh ! Dame-Oui	P	42 »	18 »
Quinteux	P	21 50	10 »

Courses de Bordeaux

Hippodrome du Bouscat

La réunion d'automne de la Société d'encouragement du Club bordelais commencera dimanche prochain 12 octobre. Les courses auront lieu à deux heures, et cinq prix seront courus :

Epreuve d'arrondissement de la Société sportive d'encouragement, 2,000 fr.

Quatrième Prix des Haras (anglo-arabes 25 %), 1,600 fr.

Prix des Chemins de fer de l'Etat (mixte), 2,000 fr.

Cinquième Prix des Haras (anglo-arabes 50 %), 2,400 fr.

Prix de Candéran (handicap, à réclamer), 3,000 fr.

Cette première journée, plus spécialement réservée à notre élevage régional, puisqu'elle comprend avec une épreuve d'arrondissement de la Société sportive deux courses pour anglo-arabes, offrira un excellent intérêt; les engagements sont nombreux, et les champs sont bien fournis : le public bordelais, qui a accueilli avec une si grande faveur la reprise des courses ce printemps dernier, reprendra avec entrain dimanche le chemin de l'hippodrome du Bouscat, où son attente d'un bon sport ne sera pas déçu.

FOOTBALL ASSOCIATION

DEMANDE DE MATCHES

GALLIA-BASTIDE. — Equipes 1 et 2 pour le 12 octobre. Ecrire J. Baulb, 7, rue Edmond-Géraud, La Bastide. Téléphone 45.52.

VIE AU GRAND AIR DU MEDOC. — Pour ses cinq équipes. Recevrait dimanche prochain une forte équipe pour l'inauguration de sa saison. Ecrire ou téléphoner à H. Gasqueton, 104, quai des Chartrons. Téléphone 43.58.

HOCKEY

VIE AU GRAND AIR DU MEDOC

Les dames et jeunes filles soucieuses de conserver leur forme pour la prochaine saison de tennis, feront cet hiver du hockey. La saison commencera le 12 octobre, au Parc de la Vie au Grand Air (tram de Mérignac), à 15 heures. Tous renseignements seront fournis par Mme H. Gasqueton, 104, quai des Chartrons.

BORDEAUX

IL Y A UN AN

11 OCTOBRE 1918

Devant les attaques de nos troupes, l'ennemi s'est vu contraint d'abandonner, sur un front de 60 kilomètres, toutes les positions qu'il défendait au nord de la Suippe et de l'Arne. Nous sommes entrés à Vouziers et continuons notre progression sur tout le front de Champagne. Les Allemands précipitent leur retraite.

Le paquebot anglais City-of-Dublin *est torpillé.*

Hsiu-Che-Tchang, nouveau président de la République chinoise, prête serment.

Légion d'honneur

Nous avons le très vif plaisir d'apprendre que M. le Président de la République vient de signer un décret, qui lui a été soumis par le ministre des affaires étrangères, nommant chevalier de la Légion d'honneur M. le docteur Carlos Calamet, consul de l'Uruguay à Bordeaux.

Cette distinction est la juste récompense des éminents services rendus gracieusement par le nouveau légionnaire, qui pendant toute la durée de la guerre n'a cessé de donner ses soins, avec un zèle inlassable, à des milliers de malades, à l'hôpital militaire ainsi qu'à la clinique de M. le docteur Lagrange, dont il est le chef adjoint.

Elle est en même temps le haut témoignage des sentiments de cordiale sympathie dont le gouvernement est animé pour la République de l'Uruguay, qui, dès la première heure des hostilités, manifestait son attachement pour la France en instituant comme fête nationale la journée du 14 Juillet.

Ajoutons que pour mieux marquer toute la valeur qu'il entendait conférer à cette distinction, le gouvernement a chargé M. le Préfet de la Gironde de donner l'accolade au représentant de l'Uruguay dans notre cité en lui remettant l'écrin contenant les insignes du grade.

Tous les amis du docteur Calamet, dont l'affabilité a gagné tant de cœurs à Bordeaux, se joindront à nous en cette circonstance pour le féliciter de sa nomination.

Les FAITS LOCAUX

Dangereux compagnons

Le soldat Jean Renaud, âgé de vingt et un ans, détaché comme interprète à la base américaine à Bassens, venu jeudi à Bordeaux, rencontrait, cours Victor-Hugo, quatre soldats de l'infanterie coloniale avec lesquels il lia connaissance.

L'amitié fut scellée par plusieurs tournées dans différents débits du quartier des Capucins.

Dans la soirée, l'interprète prit congé de ses camarades pour aller se coucher. Comme il repassait cours Victor-Hugo, il fut rejoint par les coloniaux, qui lui enlevèrent son portemonnaie, contenant 200 fr. Ils lui prirent, en outre, un caoutchouc américain réglementaire qu'il portait sur le bras.

Jean Renaud s'est rendu à la permanence, où il a déposé une plainte. Un rapport au sujet de cette affaire a été transmis au major de la garnison.

Les quatre coloniaux n'avaient peut-être aucune intention malveillante; l'interprète eut tort de leur montrer qu'il avait un portefeuille bien garni. En tout cas, Renaud — il l'apprend à ses dépens — a eu tort de se lier trop vite avec des gens qu'il voyait pour la première fois.

Exploits de cambrioleurs

Rue Gustave-Carde

Nuitamment, des malfaiteurs se sont introduits, à l'aide de fausses clés, dans le restaurant situé 112, rue Gustave-Carde; ils ont soustrait une somme de 144 fr. qui avait été laissée imprudemment dans le tiroir du comptoir; ils ont emporté en outre une quinzaine de bouteilles de liqueur.

Rue Margaux

Profitant de l'absence de M. Kalciadakis, sujet grec, chaudronnier de profession, demeurant rue Margaux, 11-13, un inconnu est entré dans sa chambre et a fracturé sa malle, où il a trouvé et pris divers effets d'habillement, du linge, des chaussures, le tout représentant une valeur de 600 fr. environ.

Un suicide à Lormont

Le 8 octobre, on a trouvé sur le territoire de Lormont, au lieu dit le Rouquet, le cadavre d'un homme paraissant âgé d'une soixantaine d'années. Dans sa main gauche crispée, l'homme tenait un revolver.

La gendarmerie s'est transportée sur les lieux.

Dans les poches du défunt il y avait divers objets et une copie d'acte de naissance au nom de Théodore-Armand Garreau, né le 24 juin 1857, à Barbezieux.

Un médecin, appelé, a déclaré que l'infortuné s'était tiré une balle de revolver à la tempe gauche; la mort dut être instantanée.

Le cadavre a été transporté au dépositoire, où la famille peut le reconnaître.

BOUCHERIE DE TOULOUSE
Georges RAPIN Fils Jeune
182, rue Fondaudège. — Téléph. 42.67
SAMEDI et DIMANCHE le 1/2 k°
BŒUF français : Aloyau, Cuisse, Penon. 3f 45
Côtes fines, Anguille, Caprain..... 2f 75
Poitrine, Cou..... 1f 80
MOUTON français { Gigot, Toutes les Côtes } 3f 75
BŒUF de l'ARGENTINE : Aloyau, Penon, Côtes fines } 2f 60

Boucherie RAOUL
71, cours Alsace-Lorraine, 71, Bdx
RIEN QUE DES VIANDES FRANÇAISES
Meilleur marché que partout ailleurs.

AU PALAIS

Pour les prochaines assises

Dans sa réunion de jeudi, la chambre des mises en accusation a renvoyé devant la cour d'assises de la Gironde, pour être jugés à la session qui s'ouvrira le lundi 20 octobre courant :

1° Charles Guérin et François Dedecker, accusés de vols qualifiés (arrondissement de Bordeaux).

2° Joseph Joubert, accusé de faux et usage de faux (arrondissement de Bordeaux).

COUR D'APPEL (4e CHAMBRE)

Présidence de M. DUBOIS DE LHERMON, président.

Élévation de peine

Dans la soirée du 21 août dernier, à Ribérac, deux personnes sortant d'un cinéma étaient victimes d'une audacieuse agression. Un repris de justice, Georges Mathé, 41 ans, les arrêtait brusquement et les menaçant d'un revolver, les sommait de lui remettre tout leur argent. Pour hâter leur décision, Mathé les frappa en criant : « Si vous ne donnez pas le pognon, je fais feu. »

Le malfaiteur se fit ainsi donner une trentaine de francs, puis il s'enfuit.

On put le retrouver aisément, et le 20 septembre dernier, le tribunal correctionnel condamnait Mathé à **treize mois d'emprisonnement** et à cinq ans d'interdiction de séjour.

Mathé interjeta appel de ce jugement et fut transféré à Bordeaux.

Sans doute, au fort du Hâ, eut-il l'occasion d'apprendre par un co-détenu qu'il avait eu tort d'escompter l'indulgence de la cour d'appel de Bordeaux. Aussi, jeudi après-midi, lorsqu'il fut conduit devant les magistrats de la 4e chambre, le malfaiteur déclara-t-il : « J'ai réfléchi, je me désiste de mon appel. »

Il fut bien surpris d'entendre M. l'avocat-général Mettas annoncer que le Parquet général relevait appel à minima dans cette affaire et qu'il sollicitait une élévation de peine.

Et la cour, suivant M. Mettas dans ses réquisitions, a porté à **deux ans** la durée de l'emprisonnement que Mathé devra subir, puis maintenu la peine accessoire de cinq ans d'interdiction de séjour.

ATTENTION !!! GRANDE RÉCLAME
SAMEDI ET DIMANCHE
Boucherie P. CRASSAT, 28, rue Ravez
La Maison ne vend que de la Viande Française
BŒUF { Aloyau, Penon, Cuisse... 3f 50 / Entrecôtes ... 3f » / Poitrine, Cou ... 1f 50
MOUTON { Gigots ... 3f 90 / Côtes charnues ... 3f 25 / Epaules ... 2f 75
VEAUX EXTRA
Economisez !!! Rendez-vous compte.

LES THÉATRES

GRAND-THEATRE

Ce soir vendredi, à huit heures très précises, ouverture du Grand-Théâtre par « Salammbô », du maître Ernest Reyer.

Samedi, en soirée de gala, débuts de la troupe d'Opéra-Comique dans « Manon », de Massenet.

Dimanche, à huit heures, deuxième représentation de « Salammbô », avec l'admirable distribution de la première.

Service spécial de tramway à la sortie du Grand-Théâtre.

La vente des billets se fera dans le hall d'entrée au 1er et 2e entr'actes.

THEATRE-FRANÇAIS

Vendredi, samedi, dimanche, matinée et quatre galas de « la Folle Nuit », conte galant en trois actes, mêlé de couplets de Félix Gandéra et Mouezy Eon, musique de Marcel Pollet, avec la troupe du théâtre Edouard VII. Immense succès de rire, interprétation avec : Léonie Richard, Pierre Abadie, Paul Darcy, Madeleine Brice et Debaya.

APOLLO-THEATRE

Voici les principaux morceaux de « Flup !...» : les Couplets de lord Archibald; Valse de Maud; les Poulets en Cocotte; le Chœur des Agents; Valse triste; l'Air de Montmartre; Mélodrame de Flup.

Dans « Flup », il y a également beaucoup de danse. A signaler le « Tango », le « Fox Trott » et le « Ballet hindou ». Tous les soirs, à 8 h. 30 précises, « Flup !... ». — Dimanche, matinée à deux heures et demie.

THEATRE DES BOUFFES

Vendredi, samedi, dimanche, en matinée et soirée, « Monsieur Césarin, écrivain public », comédie en trois actes, de Miguel Zamarois. Jamais l'auteur des Bouffons et de la Fleur merveilleuse n'avait été plus en verve. L'interprétation choisie par l'auteur lui-même sera de tout premier ordre.

TRIANON-THEATRE

Tous les soirs, dimanche en matinée, la remarquable comédie d'Alfred Capus : « Notre Jeunesse », avec une brillante interprétation : Jane Lobis, Musset, Clément, MM. de Nevry, Dorival, Harlez, Milous, etc. Il devient prudent de retenir ses places, car la jolie bonbonnière de la rue Franklin devient chaque soir trop petite. Location ouverte tous les jours, de 14 à 18 h. et le dimanche, de 10 à 12 h.

SCALA-THEATRE

« Miss Détective ». — Tous les soirs, avec matinée le dimanche, le plus grand succès d'opérette moderne et française, avec Mlle Girard, Mmes Sancy-Bannière, Volney, MM. Fleury, Defay, Réval, Loïé, Kamil, Martin. Location sans frais.

ALCAZAR-THEATRE

Samedi 11 et dimanche 12 octobre, « La Fille des Chiffonniers », avec MM. P. Cerny, Roche, etc., et Mmes Sablot-Clarence, Rousseau. Au cinquième tableau, la Chanson des Chiffonniers et un grand quadrille.

ALHAMBRA-THEATRE

Tous les soirs, sur la scène : « De Bric et de Broc », revue en 4 tableaux, de MM. Bouffard et Ferrus, interprétée par MM. W. Garrigue, Ramoe, Reinal, Busquet, Verva et Mmes A. Chabry, Delcher, Deroye.

SPECTACLES

VENDREDI 10 OCTOBRE

GRAND-THEATRE. — 8 h. 30 : Salammbô.
FRANÇAIS. — 8 h. 30 : La Folle Nuit.
APOLLO. — 8 h. 30 : Flup !
TRIANON. — 8 h. 30 : Notre Jeunesse.
SCALA. — 8 h. 30 : Miss Detective.
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : De Bric et de Broc, revue.
SKATING-PAL. : Pat. à 2 h.; pat. et bal à 8 h. 30.

SAINT-PROJET-CINEMA

Tous les jours, l'« Homme d'un Nom », émouvante comédie Gaumont, en cinq actes, attire en ce moment un nombreux public. Spectacle de toute beauté.

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac)

Samedi, soirée, 8 h. 30, « Le Drame du Refuge ».

Ouverture du ROYAL'S TEA
Vendredi 10 Octobre, à cinq heures
12, rue Franklin, 12, Bordeaux
THÉS TANGO-SOUPERS DANSANTS

COMMUNICATIONS

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ARRET D'EAU. — Pendant la journée de samedi 11 courant, de sept heures à vingt heures, il sera fait un arrêt d'eau pour réparer une fuite cours Saint-Jean, angle rue de la Gare. Cet arrêt intéressant une des deux principales conduite alimentant le quartier des Terres-de-Borde, une forte dépression se fera sentir sur les conduites secondaires de ce quartier.

GROUPEMENTS CORPORATIFS

OUVRIERS VERRIERS. — Réunion générale dimanche 12 octobre, au restaurant Destaillat, à 13 heures.

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS TONNELIERS ET SIMILAIRES DE BORDEAUX. — Grande réunion samedi, à 2 h. 30, Bourse du travail, pour les ouvriers tonneliers et ouvriers des chais. — Ordre du jour : Réponse du Syndicat patronal aux revendications formulées par le Syndicat ouvrier.

UNION DES COMMIS ET COMPTABLES DE LA GIRONDE. — Les employés des deux sexes sont priés d'assister à la grande réunion qui aura lieu le samedi 11 octobre, à trois heures de l'après-midi, à l'Athénée municipal.

Prière d'être exact à cette réunion.

Les dames employées sont spécialement invitées.

ANCIENS MILITAIRES

LES CAMARADES DE COMBAT (Amicale des Pollus), président d'honneur, maréchal Foch. — Réunion de la section de Bordeaux, vendredi 10 octobre, à l'Athénée, à 20 h. 30. — Ordre du jour : Adhésions; remise des cartes de membres actifs; adoption des statuts de la Mutuelle maladie; communications diverses.

ASSOCIATIONS DIVERSES

ERRATUM. — Sous le titre : Union philharmonique a paru dans notre numéro du 10 courant un avis d'assemblée générale trimestrielle pour dimanche 12 octobre. C'est Union philanthropique qu'il faut lire.

A. S. P. T. T. — Tous les joueurs des équipes 1, 2, 3, sont convoqués d'urgence pour samedi 11 octobre, à 21 h., rue Lacornée, 14. Présence indispensable pour la formation des équipes.

LA CHASSE Il est peu de chasseurs expérimentés qui n'emploient les cartouches Gévelot, Etoile, Com